

# **Erythromycin**

## Fiche de données de sécurité

E0122

Version: 2.0

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 21/12/2010 Date de révision: 08/12/2017

Remplace la fiche 07/03/2016

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Nom commercial : Erythromycin

N° CE : 204-040-1

n° CAS : 114-07-8

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2120044553-61

Code du produit : E0122

Formule brute : C37H67NO13

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

# 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V.

sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Duchefa Biochemie B.V.
A. Hofmanweg 71
2031 BH Haarlem - The Netherlands
T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027
info@duchefa.nl

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Supplier contact information:

+31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00) +31(0)6-30109355 (outside office hours)

FDS Réf.: E0122

Organisme/Société	Adresse	Commentaire
World Health Organization world	http://apps.who.int/poisoncentres/	Consulter site Web pour un centre
directory of poison centres		antipoison local.

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des

difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les poussières.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection du visage, un équipement de protection des yeux. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.1. Substances

 Nom
 : Erythromycin

 n° CAS
 : 114-07-8

 N° CE
 : 204-040-1

Nom	Identificateur de produit	%
Erythromycin	(n° CAS) 114-07-8	>= 93
	(N° CE) 204-040-1	

Textes des phrases H: voir section 16.

# 3.2. Mélanges

Non applicable

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Premiers soins après contact avec la : Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si

peau l'indisposition ou l'irritation se développe.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec : Irritation.

la peau

David and a second and a second

oculaire

Symptômes/effets après contact : Peut provoquer une irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une atteinte des reins. Douleurs abdominales, nausées.

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange 5.2.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : COx. NOx.

en cas d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent

l'environnement.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y

compris une protection respiratoire.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé Mesures générales

d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

: Porter un vêtement de protection approprié. Equipement de protection

Mesures antipoussières : Eviter toute formation de poussière.

# 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

FDS Réf.: E0122

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé

de manière étanche. Conserver +15 - +25 °C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

conforme au Règlement (UE) 2015/830

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des mains:

Туре	Material	Permeation	Epaisseur (mm)	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11	EN 374

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

# Protection des voies respiratoires:

Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P2

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Apparence : Poudre.
Masse moléculaire : 733,9 g/mol

Couleur : Blanc à légèrement jaune.

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 8 - 10,5

Vitesse d'évaporation relative (acétate : Aucune donnée disponible

de butyle=1)

Point de fusion : 135 - 140 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Eau: 2 g/l 20°C

Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

# **Erythromycin**

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Humidité.

## 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : COx. NOx.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Toxiolo diguo	. Non diagon		
Erythromycin (114-07-8)			
DL50 orale rat	4600 mg/kg		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8 - 10,5		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 8 - 10,5		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.		
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé		
Cancérogénicité	: Non classé		

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains : Non classé organes cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains : Non classé organes cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Autres informations : Voir liste actuelle RTECS pour une information complète: KF4375000.

08/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: E0122 5/

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

Erythromycin (114-07-8)	
CL50 poisson 1	349 mg/l

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires

: Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

FDS Réf.: E0122

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG

ADR	IMDG	IATA	
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.2. Désignation officielle de trans	sport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le t	ransport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

# . Transport par voie terrestre

Non applicable

**Erythromycin** E0122

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

## - Transport maritime

Non applicable

### - Transport aérien

Non applicable

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC 14.7.

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH Erythromycin n'est pas sur la liste Candidate REACH Erythromycin n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

### 15.1.2. Directives nationales

### **Allemagne**

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende

stoffen

: La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Borstvoeding

: La substance n'est pas listée : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

: La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

#### **Danemark**

Recommandations règlementation danoise

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal

### Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Indications de changement:

1.4	Numéro d'urgence	Modifié	
2	Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE	Enlevé	Obsolète
	07/340/CEE [D3D] 00 1999/43/CE		

# **Erythromycin**

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

	[DPD]		
8.2	Protection des mains	Modifié	Matériau spécifié, épaisseur, et cetera de gants

# Abréviations et acronymes:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de données de sécurité

#### Sources des données

: ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Fournisseur. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

#### Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.

### SDS Biochemicals version 2017

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit